



GROUPE D'OPPOSITION

« AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

URBANISME : BETONISATION EN ZONE PAVILLONNAIRE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 préconise de réduire l'étalement urbain, incite à densifier les cœurs de ville et fixe un objectif de coefficient d'artificialisation nette des sols. La Municipalité actuelle a décidé de créer des logements sociaux en zone pavillonnaire (Lède de la Seuve, Stade Municipal de Cazaux, etc), à l'encontre d'une délibération du Conseil Municipal inventoriant les espaces naturels et barrière végétale à protéger et contraire aux dispositions de cette loi. Inquiétant pour l'avenir !

Après la vague des contraventions, les parkings vont sans doute devenir payants, conséquence de leur rareté... Plus de 700 nouveaux logements programmés à l'horizon des 4 ans avec bailleurs sociaux et opérateurs privés, sans compter d'autres projets qui d'ici la fin du mandat, verront le jour, (Lapin Blanc, Jolibois, Quincarneau, Ex caserne des pompiers, Clés de Cazaux), à minima, plus de 1 700 véhicules devront trouver des places de stationnement. La végétation va disparaître....

La révision du PLU lancée par la Mairie pour l'autorisation des projets de construction se déroule du 15 avril au 15 juillet prochain, chacun doit se mobiliser et consulter ce projet qui va impacter notre vie quotidienne. Réagissez et soyez vigilants !

LITTORAL : EROSION ET EVAPORATION

À l'embouchure du Bassin d'Arcachon, l'océan érode inexorablement nos côtes. Face à ce phénomène récurrent, il faut agir sur le terrain et partager avec les testeurs la connaissance, la culture des risques et les dangers liés à la submersion marine. Dans cette logique, la précédente municipalité travaillait depuis 2013 avec les services de l'Etat à l'élaboration d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière et avait obtenu des subventions pour la phase de mise en œuvre du plan d'actions.

Érosion Hélas, l'actuelle majorité a abandonné depuis 2 ans ce dossier environnemental crucial pour notre ville. Pourquoi ?

Évaporation des subventions allouées par l'État et l'Europe (1.8M€). Insouciance, incompétence ou inexpérience de notre gouvernance. On peut s'interroger ?

Ce choix de supprimer en recettes les crédits indispensables au financement d'actions anticipatrices et prioritaires pour la sauvegarde de notre littoral est assez déconcertant.

Seul le réensablement bisannuel des plages du Pyla à l'initiative du SIBA et financé par celui-ci, a eu lieu.

FINANCES : DEGRADATION DANS LE TEMPS

Les comptes 2021 bénéficient de la gestion passée et n'enregistrent pas encore les effets de la nouvelle politique de gestion.

Un résultat net de 10M€ dont un report de 9M€ de résultat des exercices passés. Une manne de 5M€ issue des transactions immobilières créant des ressources opportunes mais non pérennes.

De plus, les dépenses de gestion augmentent plus vite que les recettes, notamment les dépenses de personnel. Elles représentent dé-

sormais 63 % des dépenses de fonctionnement, une tendance alarmante, soit une augmentation de 1.7M€ équivalant à 1000 Smic bruts mensuels, conjuguée à des frais importants d'études et audits. Cette tendance va impacter à terme les comptes de la ville et réduire sa capacité à investir pour les projets utiles !
Comptez sur nous, sur notre vigilance et notre action !

DOMINIQUE DUCASSE

pour le groupe «Avançons ensemble La Teste de Buch»
Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas et Thierry Maisonnave
Contact : avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

GROUPE D'OPPOSITION

« ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

M. Macron vient d'être réélu à la tête de l'État, est-il vraiment le défenseur de l'écologie qu'il prétend être ? Nombre de mesures sont attendues pour faire de la France une nation exemplaire dans ce domaine : renationaliser EDF pour des tarifs réglementés, obligation de rénovation des passoires thermiques ou doubler la part de fret ferroviaire dans le transport de marchandises, entre autres. Autant de mesures proposées par les écologistes que notre président devra concrétiser.

Plus localement nous sommes inquiets de l'absence de véritables projets environnementaux de fond dans le contrat de plan État-région ou dans le document d'objectifs du SCOT.

Sur La Teste nous souhaiterions une chaussée partagée rue du Port, alliée à un pôle d'échanges et une possibilité de rendre, au moins alternativement, piétonne cet axe structurant de la ville, à l'instar de l'avenue Gambetta à Arcachon. En outre, nous encourageons la signature de contrats avec des bailleurs sociaux, mais après consultation de l'opposition.

VALENTIN DEISS

pour le groupe «Engagement Écologique et Social»,
Alexandra Pamiès, Valentin Deiss

GROUPE D'OPPOSITION

« LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Loi SRU et Écologie Sociale : Abattre des arbres pour du fric est un crime écologique. Abattre des arbres pour construire sa maison privée n'en est pas un. En y abritant notre famille, à minima, ayons conscience qu'en détruisant la nature nous avons une dette morale envers elle. Abattre des arbres pour y loger proche du centre nos concitoyens moins aisés que nous entraîne une dette morale bien inférieure car cela est juste. Et juste la Loi. Moins de vieilles voitures polluantes sur la route.

ALAIN CHATEAU

pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »,
Écologie-Social-Economie

La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoir de refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'article 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.



GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL

« UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Nos administrés doivent pouvoir bien vivre à La Teste de Buch, quel que soit leur âge, leurs moyens, leurs parcours. Nous nous devons de proposer des logements à nos administrés qui souhaitent rester sur leur territoire.

Trop de Testerins sont obligés de quitter la Commune, c'est pour cela que nous avançons le plus rapidement possible sur de beaux projets qui ont été présentés lors du dernier Conseil Municipal.

Le respect de l'équilibre entre la densité du centre-ville et l'étalement urbain est en permanence contrôlé afin de préserver notre qualité de vie et notre environnement. Pour que ces projets aient du sens, il faut maîtriser les attributions et garantir un coût de l'habitat raisonnable. Nous intégrons donc une grande part de logements en BRS (Bail Réel Solidaire) sur tous ces projets.

Le logement est une préoccupation majeure.

Beaucoup d'animations sont programmées sur La Teste de Buch, Cazaux et Pyla sur Mer, les moments de distractions, de partage et de fête sont essentiels à notre équilibre.

Le nouvel Office de Tourisme, sous forme d'EPIC a pour but d'organiser tous ces événements, de redonner du dynamisme. Notre manager de ville, rattaché à l'EPIC, y travaille au quotidien en créant des animations, en facilitant l'implantation des commerces. Bien vivre sur notre Commune passe aussi par les liens quotidiens créés avec les commerces de proximité.

Des activités vous sont proposées par les divers services de la Ville pour contribuer à la qualité de vie sur notre Commune : la petite enfance, le secteur jeune, le sport, les maisons de quartier, la vie associative, la culture et bien d'autres. Nous les voulons accessibles, adaptés aux besoins et envies de tous.

Les finances de la Ville sont très saines, ce qui nous a permis une baisse de 20% sur la base communale de l'impôt foncier en 2021. La transparence et la rigueur de nos budgets nous permettront certainement de rendre du pouvoir d'achat au Testerins d'ici la fin du mandat.

Tel est notre engagement.

L'écologie et notre environnement sont au cœur de nos préoccupations. Pour cela nous avons mis en place récemment la gestion différenciée de nos espaces verts afin d'avoir le moins d'impact possible sur la faune et la flore qui nous entourent.

Nous travaillons de concert avec les instances régionales et nationales sur tout ce qui touche à l'érosion côtière, notamment sur les plages océanes pour faire face au retrait de côte. Les travaux d'aménagement lancés prévoient tous de la végétalisation, nous allons reverdir nos espaces !

La Ville doit être facile à vivre, pratique, belle, sécurisée avec des infrastructures adaptées et entretenues pour le bien-être de tous. Depuis le début du mandat nous prenons chaque décision en suivant cette ligne de conduite.

Pour être au plus proche des attentes, des besoins, nous travaillons en équipe en exploitant au mieux les compétences et sensibilités de chacun.

Notre équipe est plus que jamais sur le pont, unie par ce même objectif de servir au mieux notre population en faisant primer l'intérêt général sur l'intérêt individuel.

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette dispositionsont définies par le règlement intérieur ».